



Vendredi 2 juin 2023

# De nouvelles règles pour les influenceurs



©Xavier Lorenzo - stock.adobe.com

## Sommaire

<b>Qu'est-ce qu'un influenceur ? .....</b>	<b>3</b>
<b>Qu'est-ce qu'un créateur de contenus sur les réseaux sociaux.....</b>	<b>4</b>
<b>Le ministère a réuni beaucoup de professionnels des réseaux sociaux .....</b>	<b>5</b>
<b>Une nouvelle loi concerne les influenceurs.....</b>	<b>7</b>
<b>Quelles sont les nouvelles règles pour les influenceurs ? .....</b>	<b>8</b>
Les droits et les obligations des influenceurs .....	8
Protéger les consommateurs.....	9
<b>Cette loi est unique en Europe .....</b>	<b>12</b>

Il existe de nouvelles règles  
pour les influenceurs sur les réseaux sociaux.



**Le ministère de l'Économie, des Finances et  
de la Souveraineté industrielle et numérique**

a proposé ces nouvelles règles.

Ce ministère est aussi parfois appelé Bercy.

Bercy est l'endroit dans Paris

où se trouve ce ministère.

On dira **le ministère de l'Économie et des Finances**

ou le ministère dans ce document.

## Qu'est-ce qu'un influenceur ?

Les influenceurs travaillent sur les réseaux sociaux,  
comme Facebook, Instagram ou Youtube.

Les influenceurs ont des comptes sur les réseaux sociaux



Sur ces comptes, ils font de la publicité pour :

- des produits comme des bijoux ou des vêtements,
- des services comme des banques ou  
de la chirurgie esthétique,
- des associations qui aident les personnes  
comme la Croix-Rouge ou La Ligue contre le cancer.

Les influenceurs reçoivent de l'argent ou des cadeaux pour leur travail.

Ces cadeaux sont par exemple

des vêtements, des téléphones ou des voyages gratuits.



## Qu'est-ce qu'un créateur de contenus sur les réseaux sociaux

D'autres métiers existent sur les réseaux sociaux.  
Par exemple, les créateurs de contenus.



Les créateurs de contenus publient  
des textes, des photos, des vidéos,  
ou des musiques sur les réseaux sociaux  
Ils créent ces contenus eux-mêmes.

Certains créateurs de contenus  
sont des journalistes.

Ils font des enquêtes ou ils font  
des résumés de l'information du jour.



D'autres créateurs de contenus  
font des vidéos humoristiques.

## Le ministère a réuni beaucoup de professionnels des réseaux sociaux

Le ministère de l'Économie et des Finances a réuni  
400 professionnels des réseaux sociaux.

Par exemple :

- des influenceurs
- des agences de publicité
- des associations de consommateurs
- des marques qui font de la publicité  
sur les réseaux sociaux



Tous ces professionnels ont réfléchi ensemble  
pendant 3 mois.



Les professionnels et le ministère de l'Économie et des Finances  
ont donné des idées pour mieux comprendre :

- le métier d'influenceur
- les règles nécessaires pour protéger  
les utilisateurs des réseaux sociaux  
lorsqu'ils achètent sur les réseaux sociaux.



Le ministère de l'Économie et des Finances a aussi demandé l'avis des citoyens.

Cela s'appelle une **consultation publique**.

Le ministère a mis un questionnaire en ligne en janvier 2023.

Presque 20 000 personnes ont répondu au questionnaire sur internet.



Les participants au questionnaire ont dit qu'ils étaient d'accord avec les propositions qui étaient faites.



Grâce à ces actions,

le ministère de l'Économie et des Finances a :

- publié un [Guide pour les influenceurs](#)
- fait une proposition de loi



Le vendredi 24 mars 2023,

le ministère a fait une conférence pour présenter son projet.

## Une nouvelle loi concerne les influenceurs

Le Parlement français est composé:

- des députés à l'Assemblée nationale,
- des sénateurs au Sénat.



Il faut que l'Assemblée nationale et le Sénat votent une même loi pour qu'elle existe.

Le Parlement français a voté à l'unanimité la loi sur les influenceurs proposée par le ministère de l'Économie et des Finances.

Voté à l'unanimité veut dire que tout le monde a voté pour.

Le jeudi 30 mars 2023, l'Assemblée nationale a voté la loi sur les influenceurs.

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, le Sénat a aussi voté la loi sur les influenceurs.

Il est rare pour une loi :

- d'être adoptée à l'unanimité,
- d'être votée aussi vite à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Vous pouvez [consulter cette loi en ligne](#).

Elle a été publiée le vendredi 9 juin 2023.



## Quelles sont les nouvelles règles pour les influenceurs ?

Cette loi explique :

- les droits des influenceurs
- les obligations des influenceurs
- les droits des personnes qui achètent sur les réseaux sociaux, c'est-à-dire des consommateurs.



### Les droits et les obligations des influenceurs

La loi dit ce qu'est un influenceur et quels sont les métiers autour des influenceurs comme :

- les créateurs de contenus,
- les agences qui vendent les services des influenceurs.



La loi donne des définitions juridiques, c'est-à-dire selon le droit français.

La loi dit qu'il faut un contrat écrit entre les marques et les influenceurs.



La loi rappelle les règles concernant la publicité.

La loi donne les mêmes protections aux influenceurs de moins de 18 ans qu'aux mannequins enfants.

Les mannequins enfants sont les enfants qui font des photos ou des vidéos pour montrer un produit.



En plus de ces nouvelles règles,  
le ministère de l'Économie et des Finances :

- prévoit des réunions tous les ans.

Ces réunions vont aider à faire  
de l'influence en protégeant  
la planète et les personnes.

Cela s'appelle **l'influence responsable**.

- veut mettre en avant les actions  
des influenceurs pour faire  
de l'influence responsable.



## Protéger les consommateurs

Les consommateurs achètent souvent  
des produits  
vus sur les réseaux sociaux

La loi prévoit de meilleures protections  
pour ces consommateurs.

Les influenceurs devront dire quand :

- une photo est modifiée avec un logiciel.  
On dit que la photo est retouchée.
- une vidéo est retouchée
- une silhouette ou un visage est fait  
à partir de l'intelligence artificielle



Les influenceurs n'ont plus le droit de faire de la publicité sur les réseaux sociaux pour certaines actions, par exemple :

- des actes de santé, comme conseiller un traitement médical
- des actes de chirurgie esthétique
- des produits comme la nicotine



Les influenceurs doivent dire si le produit qu'ils conseillent est envoyé par une autre personne ou une autre entreprise.

Cela s'appelle le dropshipping.

Les plateformes de réseaux sociaux comme Facebook ou Youtube, ont l'obligation de retirer le plus vite possible les publications qui ne respectent pas la loi française.



Les influenceurs installés à l'étranger doivent nommer un représentant officiel en France.

Cela s'appelle un **représentant légal**.



Les influenceurs doivent avoir une assurance pour payer en cas de problème ou d'accident.

Une nouvelle brigade va exister  
pour surveiller le commerce sur les réseaux sociaux.



Cette brigade va faire partie d'un service  
du ministère de l'Économie et des Finances  
qui s'appelle la DGCCRF.

Les influenceurs qui ne respectent pas les règles  
auront des amendes et seront punis par la loi.  
Par exemple, ils ne pourront plus continuer à travailler.



## Cette loi est unique en Europe

La France est le 1<sup>er</sup> pays en Europe  
à faire une loi sur les influenceurs  
et le commerce sur les réseaux sociaux.



Cette loi permet en même temps de :

- développer le commerce  
sur les réseaux sociaux
- protéger les consommateurs



Cela montre l'importance  
d'Internet et des réseaux sociaux  
pour la France.

Le Gouvernement veut :

- rassurer les Français  
lorsqu'ils achètent en ligne
- aider les entreprises à se développer  
sur Internet et les réseaux sociaux



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#)

avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : [www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon

Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif CAP'acité (capacite.net) pour la relecture et la validation du document.